

Monsieur Christian Merger
Directeur Pré-Presse
PSE

Veurey, le 12 janvier 2004

Monsieur,

Nous vous adressons ce courrier afin de vous faire connaître la position de la Filpac CGT-Dauphiné Libéré concernant les formations « *de convergence* » prévues pour le service Compogravure.

Module Typographie (destiné aux photogreveurs)

- Vous amputez à la formation proposée par les salariés le chapitre concernant les maquettes. De ce fait la formation a été réduite de moitié (35 heures au lieu de 70 heures).

Effectivement ce module est plus lié au contenu rédactionnel et de ce fait une présentation peut suffire. Cependant nous ne comprenons pas comment l'amputation de ce seul chapitre peut réduire la formation de 35 heures. Nous réservons notre réponse définitive à ce point, après renseignement auprès de Mediagraf.

De la même manière il nous semble que le chapitre « La typographie dans la publicité » doit faire l'objet d'une journée supplémentaire pour permettre ainsi aux salariés d'approfondir ces connaissances.

Module traitement des illustrations (destiné aux monteurs)

- Vous avez amputé le module Illustrator. De ce fait le temps de formation a été réduit.
- Vous proposez deux niveaux pour la formation Photoshop.

Sur le premier point, nous ne voyons pas d'inconvénient à reporter la formation sur Illustrator. Ceci peut être intéressant d'un point de vue pédagogique.

Néanmoins, puisque ce logiciel sera utilisé par la Compogravure nous ne pourrons pas faire l'économie de cette formation et de ce fait, il faut qu'elle soit prévue dans le plan de formation.

Sur le deuxième point, nous ne voyons pas d'inconvénient aux deux niveaux de formation. Il reste à définir un moyen approprié pour que les salariés puissent trouver correctement leur niveau.

Au même titre il faut prévoir une formation Photoshop 7 et Corel 11 pour les salariés de la Photogravure, vu les nombreuses modifications liées au changement de version des logiciels.

.../...

.../...

Enfin nous vous demandons d'intégrer le module « **Gestion des formats de fichiers utilisés en publicité** » (descriptif ci-joint) nécessaire pour assumer convenablement l'évolution du métier à la Compogravure et notamment l'intégration des fichiers externes. Nous vous rappelons que selon l'accord intermédiaire de la Compogravure, une formation à ce sujet doit être définie.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Eduardo Morgan
Secrétaire Général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

M. Ch. Clair, Directeur de la Formation
M. Ch. Martin, secrétaire commission Emploi-Formation PSE
M. Fabrice Nicolle (Mediagraf)
Affichage